

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2015/51

Objet : Demande de subvention relative à l'accessibilité des plages publiques de Serre-Ponçon

L'an deux mille quinze, le 8 décembre, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du musée Apiland à Rousset, salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 8 décembre 2015

Date de convocation :
Le 6 novembre 2015

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 20

En exercice : 20

Membres présents
Vote(s) pour 14
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
Christophe PIANA

Etaient Présents :

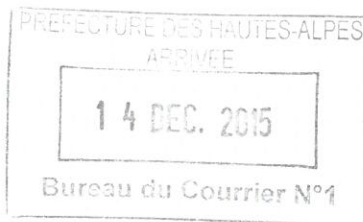
M. Victor BERENGUEL Président,
M. Marc VIOSSAT Vice-Président,
Mme Catherine SAUMONT Vice-Présidente,
M. Jean Pierre GANDOIS Vice-Président,
M. Jean BERNARD Secrétaire,
M. Christian DURAND Rapporteur du Budget,
Mme Carole CHAUVET Membre du Bureau,
Mme Valérie ROSSI Membre du Bureau,
M. Marc AUDIER suppléant de Mme Chantal EYMEOD Membre du Bureau,
M. Pierre VOLLAIRE Conseiller syndical,
M. Daniel BOSQUET suppléant de Mme Valérie GRENARD Conseiller syndical,
M. Robert FRAYSSINE Conseiller syndical,
Mme Bénédicte FEROTIN Conseillère Syndicale,
M. Jean CONREAUX Conseiller Syndical,

Etaient représentés : Mme Chantal EYMEOD par M. Marc AUDIER, Mme Valérie GRENARD par M. Daniel BOSQUET

Etaient invités : M. Gilles VOLLAIRE (CD 05) ; M. GAMBAUDO, Maire de Pontis ; M. Alain ZURBACH, EDF ; M. Guy KLETTY, Maire de St Vincent les Forts, M. Roger MASSE, Maire de La Bréole et Conseiller Départemental des Alpes de Haute Provence ; M. GLEVAR CDV 05 ; M. BOUCHACOURT CCI 05, M. Bernard ADAM CSLG, Mme Michèle SCHILLING Communauté de communes de l'Embrunais, Mme C PRVULOVIC, Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon

Etaient excusés :

Mme Chantal EYMEOD, Mme Valérie GRENARD, Mme Marine MICHEL, M. Christian HUBAUD, M. Arnaud MURGIA, Mme Bernadette SAUDEMONT, M. Marcel CANNAT, Mme GARCIN EYMEOD



Exposé des motifs :

Le Président rappelle au comité syndical que le S.M.A.D.E.S.E.P. a réalisé trois nouvelles plages publiques sur Serre-Ponçon : Savin'Plage à Savines le lac, Les Trémouilles à Chorges et Bois vieux à Rousset. Ces aménagements participent à l'amélioration de l'accueil sur Serre-Ponçon et répondent aux attentes de la population locale et des visiteurs. Le S.M.A.D.E.S.E.P. gère donc depuis la saison estivale 2015, sept plages publiques aménagées et surveillées. En outre, ces plages publiques devraient être toutes labellisées « Pavillon Bleu » pour la saison estivale 2016.

Afin de proposer au plus grand nombre ces aménagements nautiques, le Président propose à l'assemblée d'engager les travaux nécessaires à l'accessibilité de l'essentiel de ces équipements. Au-delà de ce projet d'intérêt public, il suggère également de mettre à profit cette approche pour améliorer le fonctionnement et la sécurité de quelques plages aménagées (agrandissement du poste de secours de la plage des pommiers, installation d'un ponton de baignade à Chanterenne).

Ainsi, les différents équipements proposés devront s'inscrire dans un projet cohérent et global s'intégrant à l'environnement existant.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La convention « cadre » du 16 juin 2008 passée entre E.D.F. et le S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La convention régionale de développement solidaire et durable des activités de pleine nature signée entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le S.M.A.D.E.S.E.P.
- La délibération n°2012-43 du 19 novembre 2012 sur la création de 3 plages publiques supplémentaires ;

CONSIDERANT :

- Les missions et les compétences reconnues au S.M.A.D.E.S.E.P. par arrêté préfectoral et conventions susvisées ;
- L'intérêt touristique d'améliorer l'offre balnéaire sur les rives de Serre-Ponçon ;
- La nécessité de faciliter les accès aux aménagements nautiques aux personnes à mobilité réduite ;
- La nécessité de définir un plan de financement pour l'élaboration d'un dossier de demande de subvention ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 8 décembre 2015 :

- **APPROUVE**, en tant que maître d'ouvrage de l'opération « Accessibilité et amélioration des plages publiques à Serre-Ponçon » le contenu de ce projet exposé par le Président et en particulier son plan de financement tel qu'il est proposé ci-dessous :

Recettes		Dépenses (HT)	
Financements publics		Sanitaires accessibles Combette - Savines le lac	60 000,00 €
Région PACA (40%)	60 000,00 €	Equipements d'accessibilité	
		Fauteuils d'accès à l'eau	
		Chemin ou tapis d'accès à l'eau	
Autofinancement (60%)	90 000,00 €		52 500,00 €
		Amélioration du poste de secours Pommiers - Chorges	20 000,00 €
		Ponton de baignade Chanterenne - Crots	10 000,00 €
		AUTRES ET IMPREVUS (5%) :	7 500,00 €
Total :	150 000,00 €	Coût total (HT) :	150 000,00 €

- **AUTORISE** le Président du S.M.A.D.E.S.E.P. à solliciter les concours publics qui y correspondent et mener toutes les démarches nécessaires pour finaliser cette opération.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Victor BERENGUEL

